

nales sont l'effet de la continence. Les malades coucheront sur la paille ou sur le crin, et conserveront autant que possible le décubitus sur un des côtés. On conseillera les distractions, les promenades, un régime doux, l'abstinence des mets échauffants, épicés, des liqueurs alcooliques. On tiendra le ventre libre; la vessie sera vidée plus souvent, surtout pendant la nuit. Dans cette forme de la spermatorrhée, dans laquelle les organes génitaux semblent surexcités, on pourrait tenter l'usage de la poudre de digitale à la dose de 30 centigrammes par jour. M. Corvisart a vu trois fois ce remède réussir. Son emploi est rationnel depuis que le docteur Brughmans a prouvé l'action dépressive, hyposthénisante, que la digitale exerce sur les organes génitaux. D'après M. Debout, la lupuline donnée à la dose de 1 à 2 ou 3 grammes, en poudre ou en électuaire, agirait de même. Enfin, quelques personnes ont, dans ces dernières années, administré le bromure de potassium à la dose d'un à plusieurs grammes, guidées dans cet emploi par l'action dépressive que cette substance exerce sur les organes génitaux.

Les moyens dont nous venons de parler conviennent toutes les fois que la constitution n'est pas encore affaiblie, et que les pertes séminales existent avec un état d'excitation; mais la conduite devra être bien différente lorsque la spermatorrhée, remontant déjà à une époque éloignée, a beaucoup affaibli les individus, et lorsque l'écoulement du sperme semble s'opérer d'une manière toute passive. Il faut alors recourir aux toniques, aux aliments nutritifs, aux vins généreux, aux ferrugineux, aux boissons glacées, aux bains frais, aux bains de mer, aux lotions froides et aromatiques sur le périnée, sur la verge et sur le scrotum, aux lavements froids, aux douches froides générales ou dirigées spécialement sur les lombes, sur le sacrum et sur le périnée. Quelquefois la susceptibilité des organes digestifs est telle que les malades ne peuvent être soumis immédiatement à une alimentation réparatrice; on commencera alors par leur donner des bouillons d'écrevisses, de grenouilles et de tortue, le lait de vache, d'ânesse, et même le lait de femme.

Il est des remèdes qui jouissent d'une réputation populaire pour réveiller les organes génitaux et faire cesser l'impuissance : tels sont le phosphore, et surtout les cantharides. Mais ce sont là des moyens dangereux et de plus inefficaces. Le galvanisme n'offre pas le même danger. Lallemand l'a employé quelquefois avec beaucoup d'avantage. On doit, dans les cas qui en permettent l'usage, établir le courant entre les lombes et le pubis ou le périnée. Il paraît aussi que quelques spermatorrhées chroniques, après avoir résisté à toutes les médications, ont cédé assez rapidement à l'emploi de l'ergot de seigle administré à la dose de 30 à 120 centigrammes par jour. Toutefois l'utilité de ce remède n'est pas encore suffisamment établie. M. le docteur Duclos a inséré dans le *Bulletin thérapeutique* de l'année 1849 un travail qui prouve que, dans cette forme atonique de la spermatorrhée, on peut recourir avec avantage aux préparations de noix vomique. M. Duclos emploie l'extrait alcoolique; il prescrit pendant cinq jours une pilule de 5 centigrammes, et augmente d'une pilule tous les cinq jours, jusqu'à ce que les malades en prennent huit. Il a pu même porter la dose plus loin. Il y joint souvent des frictions sur les lombes et aux cuisses, avec un mélange de teinture de cantharide et de noix vomique. Il faut savoir, enfin, que des spermatorrhées rebelles à toutes les médications ont cédé quelquefois au traitement antisyphilitique, comme si la maladie était alors entretenue par quelque lésion que la médication spécifique venait détruire.

Le commerce des femmes a pu être utile à quelques tabescents pour rompre des habitudes de masturbation ou pour faire cesser des pollutions nocturnes

entretenues par une continence trop absolue; mais, hors ces cas, le coït est pernicieux pour ces malades. Il ne suffit pas cependant, ainsi que l'a établi Lallemand, que les tabescents observent matériellement la continence; il faut encore qu'ils s'efforcent de rester moralement chastes, en éloignant de leurs pensées tout ce qui peut éveiller des préoccupations érotiques. La moindre imprudence de ce genre, dit l'ancien professeur de Montpellier, leur est aussi funeste qu'une indigestion, qu'un excès de boisson ou qu'une équitation trop forte. Cependant il arrive une époque où les rapprochements sexuels doivent être permis et même ordonnés; mais on ne peut, avec Hippocrate, fixer aucun terme à la continence : la conduite à tenir sera ici subordonnée à l'état général du sujet. Quelquefois même il pourra être utile de conseiller le rapprochement sexuel à certains intervalles et avant la guérison complète, afin de prévenir des pollutions nocturnes.

**Prophylaxie.** — La prophylaxie des excès vénériens varie suivant que ceux-ci sont l'effet du coït ou de la masturbation. Il n'y a que les adultes et les jeunes gens qui aient la possibilité de se livrer au coït avec excès. Pour les préserver des dangers qu'ils courent, il faut parler à leur raison, leur dépeindre sous les couleurs les plus sombres les périls auxquels ils s'exposent : si la chose est possible, on leur créera des obstacles aux rapports sexuels, et on les soumettra au régime dont nous allons parler pour la masturbation, dans le but de diminuer le plus possible la sécrétion du sperme et l'excitation des organes génitaux. Mais les bons conseils, les moyens moraux et religieux, ont rarement de l'efficacité pour faire cesser chez les jeunes gens la pernicieuse habitude de la masturbation. Tous les appareils de coercition imaginés sont insuffisants ou dangereux; la surveillance la plus assidue, la plus intelligente, est mise en défaut. Dans ces cas, pour diminuer l'activité des organes génitaux, on doit surtout compter sur les exercices corporels, tels que les promenades, la gymnastique, la natation, l'escrime; car, ainsi que l'a dit avec juste raison Lallemand, aucune surveillance, aucun principe de religion ou de morale ne sauraient avoir des effets aussi sûrs qu'une fatigue journalière qui amène chaque soir, au moment où les masturbateurs se livrent à leur manœuvre, un besoin urgent de repos : cet exercice forcé diminue, en outre, la sécrétion du sperme; il modère l'excitation des organes génitaux et l'empire de l'imagination. Que faire pourtant lorsque l'hygiène, les moyens moraux, religieux, coercitifs, et jusqu'aux châtiments, ont tout à fait échoué? Que faire d'un adolescent qui, trompant la surveillance de tous les instants, se livre avec une sorte de fureur à une pratique qui épuise déjà sa constitution? Dans ce péril, il ne faut pas hésiter à adopter un parti qui, sans doute, est un mal, mais un mal bien moins grand que celui qu'on veut combattre. C'est ce que J.-J. Rousseau a admirablement exprimé dans les lignes suivantes : « Déiez-vous de l'instinct : il serait dangereux qu'il apprît à votre élève à donner le change à ses sens, et à suppléer aux occasions de les satisfaire; s'il connaît une fois ce dangereux supplément, il est perdu. Sans doute il vaudrait mieux encore... Si les fureurs d'un tempérament ardent deviennent invincibles, mon cher Émile, je te plains; mais je ne balancerai pas un moment, je ne souffrirai pas que la fin de la nature soit éludée. S'il faut qu'un tyran te subjugue, je te livre par préférence à celui dont je veux te délivrer : quoi qu'il arrive, je t'arracherai plus aisément aux femmes qu'à toi. » L'opinion du grand philosophe est aussi celle de tous les médecins expérimentés qui se sont occupés du sujet dont nous traitons ici. Deslandes et Lallemand l'ont adoptée dans leurs ouvrages avec une grande franchise; cependant il importe de dire ici, avec ce dernier, qu'il arrive [un

moment où cette puissante ressource échappe elle-même, parce qu'on a trop longtemps attendu. La perversion de l'instinct génital est alors portée au point que toute femme est prise en aversion, en dégoût.

*Y a-t-il chez la femme des pollutions analogues pour les effets de la spermatorrhée?* — Pierre Frank a répondu affirmativement à cette question; Requin est porté également à l'admettre; enfin, un médecin des hôpitaux, M. Guibout, a publié en 1847, dans l'*Union médicale*, une observation concluante. On sait que, pendant le coït, le vagin et la vulve surtout sont lubrifiés par un mucus plus ou moins filant; ce fluide, spécialement fourni par les glandes vulvo-vaginales, est quelquefois extrêmement abondant, et il coule avec une instantanéité telle, qu'on peut dire qu'il est projeté par une éjaculation véritable. Un rêve érotique, la masturbation, et chez les femmes ardentes, le contact, la vue, le souvenir d'une personne, la marche même, suffisent pour déterminer cette excrétion, qui, en se répétant, amène à la longue à peu près les mêmes incommodités, les mêmes troubles que la spermatorrhée produit chez l'homme.

#### QUATRIÈME GENRE DE SÉCRÉTIONS MORBIDES

##### DES PNEUMATOSES, OU SÉCRÉTIONS GAZEUSES

Sous l'influence de certains états morbides, des gaz peuvent être exhalés dans les parties qui, normalement, ne doivent point en contenir, ou bien certains organes qui, comme les intestins, en renferment habituellement, peuvent en produire une quantité plus considérable qu'à l'état physiologique, d'où résultent divers accidents ou troubles fonctionnels. C'est à cette accumulation insolite de fluides élastiques qu'on donne le nom de *pneumatose*. Les gaz qu'on trouve ainsi infiltrés ou accumulés dans nos organes, dans nos tissus, n'ont pourtant pas toujours été exhalés par eux. Ainsi ils peuvent être formés par l'air atmosphérique qui s'est introduit par quelque ouverture naturelle ou accidentelle; d'autres fois ils résultent de la décomposition de certaines substances solides ou liquides; ailleurs, enfin, c'est un des organes qui renferment naturellement de l'air ou des gaz qui se rompt ou se perforé, et qui permet aux fluides élastiques de s'épancher ou de s'infiltrer dans les parties voisines.

D'après le titre de ce chapitre, il ne devrait point être question ici de cette dernière sorte de pneumatose; néanmoins, comme les symptômes et les troubles fonctionnels diffèrent peu, quelle que soit la manière dont l'accumulation gazeuse se produit, nous croyons convenable, pour éviter des répétitions inutiles, de rapprocher des pneumatoses par exhalation quelques-unes de celles qui sont traumatiques.

##### DE L'EMPHYSÈME

On donne le nom d'*emphysème* à l'infiltration d'un gaz dans le tissu cellulaire. Cette maladie est caractérisée par une tuméfaction plus ou moins considérable, élastique, sans changement de couleur des parties; celles-ci, comprimées, font entendre une crépitation particulière, caractéristique, semblable au bruit qu'on obtient en froissant du parchemin ou une vessie sèche. L'em-

physème occupe le plus souvent le tissu cellulaire sous-cutané, et parfois aussi le tissu cellulaire sous-muqueux, tel que celui qui double la conjonctive, ou bien encore celui qui sépare les tuniques intestinales, plus rarement le tissu cellulaire sous-séreux, et surtout celui des épiploons; il est probable que dans ce dernier cas, l'emphysème constitue une lésion purement cadavérique.

On a divisé l'emphysème en *traumatique* et en *spontané*. Le premier, qui est le plus ordinaire, succède aux plaies contuses, et surtout à toutes les solutions de continuité qui intéressent les fosses nasales, le larynx, la trachée, les poumons et le tube digestif. Dans les cas, beaucoup plus rares, où le gaz est exhalé par le tissu cellulaire lui-même, on dit que l'emphysème est *spontané*. On a vu celui-ci survenir quelquefois après l'impression du froid, à la suite d'une émotion morale, d'une attaque d'hystérie, dans le cours d'une fièvre continue ou éruptive, à la suite d'une excitation de la peau, comme après des frictions irritantes ou après une contusion de cette membrane; enfin, plus souvent encore, l'emphysème spontané se déclare dans une partie mortifiée ou à son voisinage: la gangrène est, en effet, la cause la plus ordinaire de l'emphysème spontané et circonscrit.

L'infiltration des gaz dans le tissu cellulaire est ordinairement bornée à un espace plus ou moins limité; cependant, dans quelques cas, elle est presque générale, elle peut envahir successivement toute ou presque toute la périphérie du corps. Ces emphysèmes si étendus, fort bien étudiés dans ces derniers temps par MM. Guillot (1), Ozanam (2), Hervieux (3), Roger (4), sont presque toujours consécutifs à quelque rupture des voies aériennes; rares chez l'adulte et chez le vieillard, ils sont presque spéciaux au jeune âge, et paraissent tenir non à des conditions anatomiques spéciales, mais à la fréquence des maladies des voies aériennes à cette période de la vie. Chez des enfants atteints de lésions du larynx, de la trachée, des bronches ou du tissu pulmonaire lui-même, on voit, après des quintes de toux violentes, dans un accès de colère, après des cris, pendant une crise de douleur, ou dans le cours d'un délire violent, c'est-à-dire dans des circonstances où un grand effort a eu lieu, on voit, dis-je, un emphysème se montrer au cou et se généraliser ensuite. Cet emphysème sous-cutané est toujours consécutif à un emphysème pulmonaire vésiculaire, interlobaire ou sous-pleural. L'air infiltré, qu'il suive la direction des bronches, des vaisseaux ou toute autre, finit, en décollant la plèvre viscérale, par arriver dans le tissu cellulaire des médiastins, et gagne de là aisément le tissu cellulaire extérieur. Nous reviendrons bientôt sur cet accident et sur les conséquences qu'il peut avoir. (Voyez l'article suivant.)

D'après les caractères que nous venons d'énumérer, il sera facile de distinguer l'emphysème de l'œdème, qui est la seule affection avec laquelle on pourrait le confondre. Celui-ci, en outre, diffère du premier par l'absence de crépitation, et parce que la partie conserve l'impression du doigt. Il est à peine nécessaire de dire que l'emphysème est quelquefois simulé par des conscrits pour échapper au service militaire, par des mendiants pour exciter la commisération publique; mais, dans ces cas, on trouvera sur la peau des traces récentes d'une piqûre qui a servi à insuffler de l'air dans le tissu cellulaire.

L'emphysème ne présente, en général, aucune gravité par lui-même; son

(1) *Archives générales de médecine*, année 1853.

(2) Même recueil, année 1854.

(3) Même recueil, année 1861.

(4) *Union médicale*, année 1852, et *Archives*, année 1862.